L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 30 JANVIER 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
H. DUVERGER. S. MARNY.
N° 82, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 30 JANVIER.

Hôpital de Charité.

Le rapport présenté à la Législature par la direction de cette institution, dont la ville de la Nouvelle-Orléans peut à bon droit s'énorgueillir, contient beaucoup de faits intéressans.

L'Hôpital de Charité se soutient par deux ressources : l'une est la taxe imposée sur les étrangers qui débarquent sur notre sol, et l'autre, les contributions volontaires des citoyens et de l'Etat. Le montant de la taxe est, par une disposition précise de la loi, consacré exclusivement au traitement médical des malades, et les sommes provenant d'autres sources, aux améliorations intérieures et aux frais généraux de l'institution. Cependant le conseil d'administration a cru devoir, pendant l'année qui vient de s'écouler, emprunter une partie de fonds de la taxe et l'affecter aux dépenses de réparations nécessaires à l'établissement, ce fonds ayant de reste dépassé les besoins de sa destination primitive.

Le Conseil espère que la Législature approuvera ce conduite et remboursera à la Ville de nombreux malades à somme provisoirement déboursée en faveur des améliorations.

Grâce à l'immense émigration qui a eu lieu l'année dernière et à l'énergie de trésorier spécial de la ville, qui a opéré des recettes précédemment trop négligées, la situation financière de l'hospice a été des plus florissantes. Malheureusement cette source de prospérité menace de tarder en décadence. En effet, d'après certains renseignements fournis par de grandes maisons commerciales de l'étranger, on ne peut s'attendre, pour l'année qui commence, à une émigration de moitié aussi considérable que celle qui a eu effectuée pendant l'année qui vient de finir. Ce cas échéant, l'hôpital se verrait privé de la principale source de son revenu et tomberait dans des embarras pécuniaires, et la Législature y pourvoyait à l'avance.

Ne serait-il pas plus prudent d'établir ce revenu sur une base fixe et durable, plutôt que de l'abandonner à une taxe flottant avec l'émigration, taxe dont le caractère peut varier d'un moment à l'autre être mis en question? Et ce point de congrès était nécessaire à l'adoption d'une telle loi, la législature n'agirait-elle pas sagement en lui donnant toute son attention spéciale et immédiate? L'importance de cette mesure frappera, nous en avons l'espoir, tous nos représentants.

Il devient maintenant indispensable de construire un nouveau corps de bâtiment, séparé des anciens, pour le logement des employés de l'hôpital. Ces derniers, qui sont maintenant logés dans l'édifice principal, se voient, dans les moments d'épidémie, obligés d'abandonner leurs appartements et d'établir leur domicile en dehors de l'hospice. Cet éloignement forcé dérange considérablement le service et empêche les malades de recevoir les soins incessants que réclame leur situation. En outre, l'édifice lui même n'est pas toujours assez vaste pour recevoir commodement tous les malades qui s'y présentent, et dans plusieurs circonstances des centaines de ces malheureux sont obligés de coucher sur des matelas placés sur le plancher. La construction du bâtiment recommandé plus haut remédierait à cet inconvénient.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, l'hôpital a donné soin à 13,193 malades, dont 11,606 étrangers et 1,586 Americains; de ce nombre 9,978 ont quitté l'hôpital guéris, et 9,707 sont morts. Les recettes de l'institution, provenant de diverses sources, ont été élevées à 6,17,668 30, dont 876,961 51 payées par la taxe sur les émigrants. Les dépenses générales ont été de $103,230 36, réparties comme suit : pour réparations, $43,552 49; pour les malades et autres dépenses, $59,660 62; la balance en mains aujourd'hui est de $31,682 15.

Après avoir donné des renseignements sur la situation d'un grand nombre de pauvres malades que l'hôpital soutient par humanité et à défaut de dépôt de mendicité, le rapport se termine par quelques éloges adressés aux soeurs de charité employées dans l'institution. Grâce à l'admirable esprit de conduite de ces nobles femmes, les affaires domestiques de l'hospice marchent avec un ordre merveilleux; leur adorable dévouement, leur abnégation d'elles mêmes, leur sevrare assidûtre, exercent en outre sur les employés, comme sur les malades, un effet moral inappréciable.

PHOTOGRAPHIE.—Nous avons déjà parlé plusieurs fois de la photographie appliquée à la reproduction des billets de banque, ou autres écritures, et de la détavoir qui devait nécessairement frapper la circulation du papier monnaie si ces ne parvenait, par une découverte quelconque, à neutraliser la puissance reproductive de cet art. Cette question vitale pour les banques et autres institutions monétaires, et pour l'industrie, des artistes de talent, MM. Mayer & Tuhot, se sont immédiatement mis à l'oeuvre, et après de grandes recherches ils ont enfin découvert le procédé désiré. En se réitérant la leur avis, publié plus loin, on verra que ces messieurs prétendent avoir trouvé un agent, simple et peu couteux, qui annihile la puissance de la photographie, et qui rend contrefaçon de billets impossible d'après leur directions. Cette découverte, si elle tient tout ce qu'elle promet, mérite donc de fixer l'attention des institutions monétaires de notre ville, car elle rétablira la confiance et sauvegardera la fortune publique.

4me ASCENSION DE M. GODARD.

J'ai malgré les Dieux! s'est écrié notre hardi navigateur des airs. En vain les vents, jaloux de cet envahisseur de leur domaine, s'acharnent à lui disputer les plaines éthérées, il arrive, s'obstine. Deux dimanches de suite, il a cédé à la voix de la prudence et, pareil au coursier captif, il a rongé le frein de la nécessité. Mais deux fois ses amis, ses admirateurs, ont été deçus dans leur espoir : deux fois la campagne a envoyé de nombreux spectateurs attirés par le désir de contempler ce glorieux spectacle et ils ont dû y renoncer la première semaine. C'est assez : il partira lundi, dût il, en faisant appel à un public que la voix impérieuse des affaires lui dispute, risquer le bénéfice de son ascension, dût-il, ce qui est autrement grave, compromettre sa vie dans ce lutte avec les éléments.

Donc il est parti, et, mieux encore, il est heureusement revenu. Il est parti, et comme la fortune aime les audacieux, il n'a manqué que quelques cinq pois de voir, avant le départ, l'ascension qui, heureusement dans les airs. Il bénéficiait d'abord des nombreux spectateurs attirés par le bruit de son départ : dans le fait,